



MOTIFS DE RUPTURE 2022/2023

Apprentis qui ont fait l'objet d'au moins une rupture entre le 29/08/2022 et le 30/06/2023 : 189

Effectif total au 30/09/2023 : 636

⇒ 30% des apprentis ont été confrontés à une rupture au cours de leur formation.

Nombre total de ruptures : 197

- 6 apprentis ont 2 ruptures à leur actif - 1 apprenti a 3 ruptures à son actif.
- 57 ruptures ont fait l'objet d'une poursuite de formation

Motifs de rupture	Nb de rupture	%
COMMUN ACCORD	122	61,93%
RUPTURE PENDANT PERIODE D'ESSAI	43	21,83%
DEMISSION DU JEUNE	14	7,11%
CHANGEMENT DE CFA	6	3,05%
CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE	4	2,03%
MANQUEMENT DE L'UNE DES PARTIES A SES OBLIGATIONS	2	1,02%
FAUTE GRAVE	2	1,02%
CHANGEMENT DE FORMATION	2	1,02%
CHANGEMENT D'ORIENTATION	1	0,51%
LIQUIDATION JUDICIAIRE DE L'ENTREPRISE	1	0,51%

TOTAL 197